» à cette accusation, que, par l'emploi de quelques douches dont » la durée n'a jamais été au delà de trente secondes, et à l'aide » de quelques tracasseries suscitées à propos, j'ai détruit des idées » délirantes, etc. »

Il résulte donc bien évidemment de tout ceci : 1° ou qu'en donnant aux assertions contenues dans l'ouvrage de M. Leuret le sens que la raison voulait qu'on leur donnât, on n'a pas rendu nettement ses idées, ou qu'il désavoue aujourd'hui ses premières opinions pour rentrer dans la voie commune ; 2° que le traitement de l'aliénation mentale est encore aujourd'hui celui dont Pinel a établi les bases, dont Esquirol a obtenu, dans le cours de sa brillante pratique, de si nombreux succès, dont M. Ferrus, enfin, a si bien résumé les principaux points dans la séance de l'Académie du 1er de ce mois.

Il me reste une dernière observation à faire, c'est qu'on pourrait se tromper grandement en admettant qu'il fallût, dans la pratique du dehors, prendre pour règle absolue, dans le traitement de la folie, ce qu'on est obligé de faire dans les hôpitaux, et surtout en croyant qu'il fût possible d'atteindre dans ces derniers lieux les limites du possible. Tous les médecins qui dirigent des établissemens destinés aux classes aisées de la société reconnaîtront cette vérité, à laquelle je me propose de donner un jour tout le développement dont je la crois susceptible.

Agréez, etc. BLANCHE.

A M. le Rédacteur en chef de la GAZETTE DES HÔPITAUX.

Monsieur,

L'extrême agitation qui a régné dans la dernière séance de l'Académie vous a empêché de saisir exactement mes paroles. J'ai dit que l'Académie, nonobstant la décision qu'elle avait prise de ne plus s'occuper de magnétisme, avait écouté le mémoire de M. Gerdy ; qu'ayant écouté ce mémoire, dans tout le cours duquel M. Frapart est mis en scène sans l'avoir demandé, il serait de toute justice d'entendre une réponse de M. Frapart ; mais que ce médecin ne demandait pas même cette faveur; qu'il se bornait à désirer que l'Académie prononçât, en connaissance de cause, entre son adversaire et lui, c'est-à-dire voulût bien faire constater ou infirmer le fait contesté par M. Gerdy. J'ai ajouté qu'on ne pouvait sans injustice refuser des commissaires à M. Frapart ; que ce serait d'ailleurs le moyen de désabuser un confrère estimable qui, au rebours de la plupart des gens qui pratiquent le magnétisme et sont des charlatans, est, lui, de très bonne foi et ne fait point métier du magnétisme.

Lorsqu'enfin j'ai repris la parole pour la troisième fois, loin de combattre l'opinion de M. Gerdy, j'ai au contraire commencé par exprimer que j'avais la plus grande tendance à adopter ses explications touchant la manière dont la lumière arrive aux yeux de mademoiselle Prudence ; mais j'ai ajouté que ces explications, admises par quatre médecins, n'exprimant que l'opinion de quatre personnes sur cinq cents qui croient fermement avoir vu lire mademoiselle Prudence à travers un corps parfaitement opâque, il me paraissait convenable de nommer une commission ; que cette commission, pour le but que veut atteindre M. Gerdy (éclairer le public), aurait plus de poids que n'en pourraient avoir quelques opinions exprimées isolément, et que si le conseil d'administration eût adopté cette marche, il aurait épargné à l'Académie une grande perte de temps. Permettez-moi, M. le Rédacteur, d'ajouter qu'au moment où je parlais de perte de temps, M. Gerdy n'avait point encore répliqué et commencé cette vigoureuse, éloquente et admirable improvisation qui a terminé la séance, et a véritablement tenu sous le charme tous les assistans, de quelque opinion qu'ils fussent.

Agréez, etc. CH. LONDE.

Ce 18 juin.

La 17e livraison du DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES DE MÉDECINE sera mise en vente lundi prochain, 21 juin, au Bureau du Journal.

Cet ouvrage sera terminé le mois prochain. L'étendue que doit avoir le dernier volume afin que tous les articles pussent recevoir les développemens nécessaires, fera porter irrévocablement le prix du Dictionnaire à 40 FRANCS au lieu de 36 FRANCS, à partir du premier juillet prochain.

---

4 fr



BREVET D'INVENTION.

Exposition de 1839

MÉDAILLE D'OR.

CHARRIÈRE, coutelier, Fabricant d'instrumens de chirurgie, Fournisseur de la Faculté de médecine de Paris.

Rue de l'Ecole-de-Médecine, 9.



Bouts de sein et Biberons en ivoire flexible, de 4 à 10 fr.

Pompe simple à courant régulier sans réservoir d'air, de 12 à 24 fr.

Appareil du docteur Bonnet pour les Cors, Œils-de-Perdrix, etc., de 5 à 8. fr.

Chacun de ces objets est accompagné de la notice explicative.

Dépôt à Berlin, chez M. REY; et à Londres, chez M. Warick, 11, Laurence Pountnay Lane.

Mention honorable à l'Exposition de 1839.

BANDAGES HERNIAIRES,

A RESSORTS ET A VIS DE PRESSION.

Ces bandages sont à la fois solides et commodes à porter. Tous ceux qui en font usage éprouvent un soulagement que d'autres bandages n'ont pu leur procurer, et leur efficacité est telle que très souvent les hernies disparaissent totalement. Pour les voir et les essayer, s'adresser à MM. WICKHAM et HART, bandagistes-herniaires, brevetés du roi, **rue Saint-Honoré, 357**, près celle Richelieu, à Paris.

Pour s'en procurer par lettres, envoyer la circonférence du corps et indiquer l'état de chaque hernie. Les prix en sont modérés Affranchir les lettres. — L'on accorde une remise lorsqu'on en demande plusieurs à la fois.

SIROP DE DIGITALE

de Labélonye,

Pharmacien, rue Bourbon-Villeneuve, 19.

Ce Sirop remplace avec avantage toutes les préparations de digitale, et présente le mode d'administration le plus stable, le plus commode et le plus sûr de cette plante. Il n'occasionne jamais de nausées ; et ses diverses propriétés, déjà constatées par une longue expérience, engagent la presque totalité des médecins de la capitale à le prescrire dans les maladies du cœur dans les hydropisies essentielles et dans celles qui sont symptômatiques d'une affection du cœur ; et enfin il permet d'administrer sans crainte la digitale dans les affections inflammatoires de la poitrine, où elle agit souvent d'une manière presque miraculeuse

---

Incontinence d'urine chez l'enfant, l'adulte et le vieillard.

Son traitement rationnel par la méthode des injections. Par M DEVERGIE, docteur des Facultés de Paris et de Gœttingue, professeur honoraire des hôpitaux militaires de Paris, etc.

Chez G. Baillière, rue de l'Ecole-de-Médecine, 17 ; et chez l'auteur, rue Taranne, 20. Prix : 2 f. 50 c.

SERRE-BRAS LEPERDRIEL

Et autres Bandages perfectionnés pour Vésicatoires, Cautères et Plaies.

Faubourg Montmartre, 78.

En vente au Bureau de la Gazette des Hôpitaux, *rue Dauphine*, 22-24.

NÉMÉSIS MEDICALE ILLUSTRÉE,

RECUEIL DE SATIRES,

Par F. FABRE (Phocéen et Docteur).

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

Prix de la livraison :	à Paris,	30 cent.
	Départements,	40
Les deux volumes :	Paris,	12 fr.
	Département	15

L'ouvrage est complet.

295, Aux Pyramides. Rue St-Honoré, 295.

EAUX NATURELLES d'Hauterive VICHY.



PASTILLES DIGESTIVES d'Hauterive VICHY.

DU BÉGAIEMENT

ET DU

STRABISME ;

NOUVELLES RECHERCHES,

Par le Dr Ch. PHILLIPS (de Liège).

Paris, 1841 ; in-8°. Au bureau de la *Gazette des Hôpitaux*, rue Dauphine, 22-24. — Prix : 1 fr. 25 c.

---

d'entre eux ne pouvaient expulser sans la sonde une seule goutte d'urine ; que trois autres n'en rendaient que le quart. Cette rétention prolongée, dont nous avons fait connaître la cause ordinaire, modifie toujours plus ou moins la nature de l'urine, parce que portion de ce liquice non évacuée s'altère et détermine une inflammation de vessie, qui s'étend aux uretères et aux reins, et conduit à l'altération des fonctions de ces organes.

Il me semble donc que sans m'écarter de la réserve que je me suis imposée, il m'est permis de dire qu'un traitement alcalin par absorption n'est plus seulement inefficace, mais encore qu'il est contraire aux personnes dont la vessie ne se vide pas complètement, et dont l'urine est alcaline, neutre ou très peu acide.

Il résulte de tout ce qui précède que le traitement alcalin par absorption ne doit point être administré d'une manière empirique : il demande la connaissance préalable de la nature des calculs et surtout l'appréciation de l'état des organes urinaires. Dans les cas même les plus favorables, il importe de ne pas le prolonger trop long-temps, car il arrive tôt ou tard un moment où il peut devenir funeste.

Personne ne songe aujourd'hui à mettre en doute l'utilité des alcalis contre la *gravelle rouge* formée d'acide urique ou de ses composés : tout le premier je les prescris, et pourtant je pense qu'il n'est pas hors de propos de faire observer que ses effets ne sont pas les mêmes sur tous les graveleux.

Chez les uns, cet acide, qui se cristallisait et se précipitait sous forme de gravier ou de sable, ne se montre plus dans l'urine pendant l'usage des alcalis ; chez d'autres, on observe tout le contraire. Ainsi, on voit à toutes les sources alcalines de prétendus graveleux qui, pendant tout le temps de leur séjour, expulsent en quantité du sable et des graviers, et hors de là n'en rendent pas un atome Tous applaudissent à l'effet des eaux, pensant que le sable et le gravier qu'ils rendent étaient accumulés dans leurs reins et leur vessie, et que par conséquent l'expulsion ne peut qu'en être favorable. Il est inutile de dire que les choses ne se passent point ainsi, et tout homme qui a la moindre connaissance physiologique le comprendra facilement. Il n'est pas douteux que chez ces personnes la présence du sable et des graviers ne soit le résultat d'une séparation récente, d'une formation nouvelle due à l'influence des eaux alcalines Quant à l'explication, elle nous échappe, car nous ne connaissons pas assez le mécanisme de nos sécrétions pour prétendre apprécier les causes des différences nombreuses qu'elles présentent et des changemens rapides qu'elles subissent. Expliquez donc comment la vue de certains mets fait chez certaines personnes passer subitement la salive de l'état d'acidité à l'état alcalin et *vice versâ*. Si on exigeait cependant une théorie de cette action des alcalis sur les graveleux, on pourrait hasarder la suivante : l'acide urique tenu en dissolution dans l'urine s'y trouve associé à des bases auxquelles il adhère peu, car il les cède aux acides les plus faibles, même à l'acide carbonique.

Il se peut que, mis en liberté, il se précipite, tandis que la soude des carbonates, se trouvant en présence de deux autres acides libres plus énergiques, savoir, l'acide lactique et l'acide acetique, se combine avec eux ou avec l'un des autres acides mis en liberté par le fait de la décomposition des sels contenus dans l'urine, tels que les sulfates de potasse et de soude, les phosphates de chaux, d'ammoniaque et de magnésie, le chlorhydrate ou le lactate d'ammoniaque. Lorsqu'un sel est mis en présence de tant d'élémens complexes, et qu'aux réactions chimiques se joint l'action puissante d'un agent invisible et mystérieux, le principe vital, on comprend la difficulté de dire ce qui se passe exactement, et encore moins de suivre et d'analyser les combinaisons. Mais, n'importe l'explication, le fait existe ; je dis donc qu'il y a formation de gravelle chez un certain nombre de malades soumis au traitement alcalin, et que c'est un résultat digne de sollicitude et d'une sérieuse attention. Cela nous montre que si nous possédons des moyens précieux de traitement contre la gravelle, ils sont bien loin d'être toujours efficaces et d'agir d'une manière constante ; bien plus, le même médicament favorable aux uns, devient pour les autres un agent contraire et pernicieux. Voilà donc un point de thérapeutique qui réclame de nouvelles recherches.

Quant à la durée de l'effet des alcalis sur l'économie, je ferai la même observation : parmi les personnes qui en prennent, il y en a dont l'urine reste alcaline pendant un temps assez long ; d'autres, au contraire, chez lesquelles ce liquide redevient immédiatement acide. Je citerai deux personnes de La Havanne, qui, pensant avoir la pierre, vinrent me consulter ; elles avaient seulement une gravelle rouge. Je les envoyai à Vichy, où elles prirent les eaux pendant l'été de 1839, sous la direction de M. Petit : pendant tout leur séjour, l'urine se maintint fortement alcaline, et le lendemain de leur arrivée à Paris, après deux jours de suspension, une pleine cuillerée à café de sable rouge était déposée au fond des vases de nuit. Je citerai encore M. Giraud, de Paris ; il avait passé également à Vichy la saison de 1839 ; son urine avait été alcaline pendant tout son séjour, et le lendemain de son arrivée à Paris, il fut pris de colique néphrétique, à la suite de laquelle il rendit un petit gravier d'acide urique pur sans aucune altération à la surface.

On voit, par ce que je viens de dire, qu'il ne nous est pas aussi facile qu'on le suppose de modifier à notre gré la sécrétion urinaire, bien qu'elle soit en apparence la plus simple et la plus grossière de nos sécrétions. Il reste maintenant à étudier quelles sont les idiosyncrasies individuelles qui exercent sur elle une influence, et à préciser les caractères auxquels il sera possible de les reconnaître.

Il est manifeste que le problème de la dissolution des calculs n'est point encore résolu, je le répète, par le traitement alcalin par absorption, et qu'un remède vraiment lithontriptique est encore à trouver. Il est fâcheux que la réalisation de cette espérance, si souvent reproduite soit encore ajournée ; mais le plus sûr moyen d'y arriver, c'est de montrer qu'elle n'a point eu lieu, afin que l'on ne soit point détourné d'en poursuivre la recherche.

Cependant, je pense que dans un certain nombre de circonstances le traitement alcalin par absorption peut être utile. A cet égard, ma conviction, n'a point varié depuis que je m'occupe du traitement ces calculs urinaires. Pour en donner la preuve, je terminerai ce chapitre en reproduisant un passage de mon livre sur les moyens de guérir de la pierre. (In-8°, Paris 1825, p. 82.) « Enfin, il est des médecins qui, tenant le milieu entre ces opi» nions extrêmes, pensent avec justesse que, s'il n'est pas raison» nable d'espérer dissoudre des calculs volumineux déjà formés » par des médicamens pris à l'intérieur, on peut du moins com» battre leur développement, en procurer l'issue ou la dissolu» tion lorsqu'ils ne sont qu'à l'état de graviers, s'opposer à leur » accroissement, rendre leur présence supportable et prévenir » leur retour. »

— M. le docteur Baudens, chirurgien de M. le duc de Nemours, est arrivé aujourd'hui à Paris, revenant d'Afrique, où il a suivi l'expédition. M. Baudens a été reçu par le roi.

PARIS. — IMPRIMERIE DE BÉTHUNE ET PLON, 36, RUE DE VAUGIRARD.

Digitized by Google